

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DesiClean RTU
Code du produit	KWZ 5000
L'identifiant unique de formulation (UFI)	MRAV-M048-S38N-K6T3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Catégories d'utilisateurs: utilisateurs professionnels ET privée. - Autres désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. - Autres produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire. - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
Utilisations déconseillées	Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	KWZ Industrie AG Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h] Telefax +41 44 404 22 99 Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch
Hersteller / Fabricant / Produttore: 3M (Schweiz) GmbH Eggstrasse 93, CH-8803 Rüschlikon Telefon +41 44 724 90 90 / innovation.ch@mmm.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Date d'émission	25.10.2023
Version	1.1 (Version précédente: 1.0)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

Aucun(e).

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P501: Eliminer le contenu / le récipient partiellement et entièrement vide avec les déchets urbains.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Aucun(e).

Contenu d'emballage < 125 ml

Aucun(e).
P102: Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Composés d'ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures	< 0.1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 , Facteur M Aigu=10	No.-CAS: 85409-23-0 No.-CE: 287-090-7
Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzylalkyldiméthyle en C12-16 (numéros pairs)	< 0.1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 , Facteur M Aigu=10	No.-CAS: 68424-85-1 No.-CE: 270-325-2
Chlorure de didécyldiméthylammonium	< 0.1%	Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 2 H411 , Facteur M Aigu=10 chronique=10	No.-CAS: 7173-51-5 No.-CE: 230-525-2 No.-Index: 612-131-00-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Consulter un médecin si nécessaire.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Extincteur à l'eau ou à mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	Pas de contraintes agent extincteur.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
5.3. Conseils aux pompiers	
Équipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
---	--

6.4. Référence à d'autres sections	Voir chapitre 8 et 13.
---	------------------------

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosols.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé de moins de 1 an sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage ---.
7.3. Utilisation(s) finale(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Filtre multi-usages combiné: Classe AB2 [EN 141]

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement Prévenir les fuites et prévenir la pollution du sol / de l'eau provoquée par les fuites. Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	7 ± 0.5
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement miscible (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1.0
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air. Ne pas congeler.
10.5. Matières incompatibles	Des oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Composés d'ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures (CAS 85409-23-0) Dermal LD50 Rabbit = 2300 mg/kg (ECHA_API) Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzylalkyldiméthyle en C12-16 (numéros pairs) (CAS 68424-85-1) DL50/orale/rat = 280 mg/kg. DL50/cutanée/rat = 3340 mg/kg. Chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5) DL50/orale/rat = 238 mg/kg. [Source : ECHA - OECD 401]
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Négligeable.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres données	Donnée non disponible.
----------------	------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
----------------	--

Composés d'ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures (CAS 85409-23-0)

LC50/96h/poisson = 1.06 mg/l.

Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzylalkyldiméthyle en C12-16 (numéros pairs) (CAS 68424-85-1)

LC50/96h/poisson = 0.515 mg/l.

CE50/48h/daphnie = 0.016 mg/l.

CE50/72h/algues = 0.03 mg/l.

Chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5)

LC50/96h/poisson = 0.19 mg/l.

CE50/48h/daphnie = 0.062 mg/l.

CE50/72h/algues = 0.062 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité	Inclus tensioactifs répondent aux critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Cette préparation contient des substances aux propriétés potentiellement perturbatrices du système endocrinien.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 20 01 30 .
Emballages contaminés	Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non applicable.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	CPID (CH): 668920-74. Seuil quantitatif (OPAM): 2'000 kg. Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: <5%: agents de surface cationiques Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. Classe de stockage 12. VOC (CH) = 0%
Composés d'ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures (CAS 85409-23-0)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzylalkyldiméthyle en C12-16 (numéros pairs) (CAS 68424-85-1)	
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	671 Product type 1, 2, 10, 11, 12, 22 (270-325-2)
Chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5)	
TEDX (The Endocrine Disruption Exchange) - Potential Endocrine Disruptors	Present
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	870 g/kg Sunset Date: 01/31/2025 (dry weight) 908 g/kg Sunset Date: 10/31/2032 (dry weight)
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	397 Product type 1, 2, 6, 10, 11, 12 (230-525-2)
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 75.
Produit biocide	En UE, ce produit tombe sous la Directive sur les produits biocides 98/8/CE. CHZN7097
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CED: Code du catalogue européen de déchet VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
Autres informations	Voir mode d'emploi de produit/etiquette.
Mode d'emploi	Conserver hors de la portée des enfants.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.